MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 107.300 euros
Siège social : 65 avenue Paul Doumer – 75116 PARIS
439 348 988 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 10 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix juillet, au siège social,

La société REVIGESTION, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 120.000 euros, dont le siège social se situe à LIEVIN (62800), rue Gilles de Roberval, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS sous le numéro 458 501 814, représentée par la société HOLDING CF INVESTISSEMENT (831 029 038 RCS ARRAS), sa Présidente, elle-même représentée par Monsieur Monsieur Christophe BERA, son Président,

Associée unique de la société MERCURE & RODACH MANAGEMENT et Conseils (ci-après la « **Société** »),

En l'absence excusée du Commissaire aux comptes,

A pris les décisions relatives à :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

L'Associée unique, prenant acte de la démission, à compter du 10 juillet 2025, de Monsieur Nicolas MEURIN de ses fonctions de Président de la Société, décide de pourvoir à son remplacement et de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée, à compter du 10 juillet 2025 :

- **La société HOLDING CF INVESTISSEMENT**
 Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
 Dont le siège social se situe à LIEVIN (62800), rue Gilles de Roberval
 Immatriculée au RCS d'ARRAS sous le numéro 831 029 038

 Ayant pour représentant permanent :
 Monsieur Christophe BERA
 Né à VALENCIENNES (59), le 2 février 1961
 De nationalité française
 Demeurant 24 rue Mozart à TETEGHEM (59229)

En sa qualité de Présidente de la Société, la société HOLDING CF INVESTISSEMENT disposera de tous les pouvoirs que les statuts attachent à ces fonctions, dirigera la Société et la représentera à l'égard des tiers.

La Présidente sera investie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans les conditions et limites fixées par la loi et les statuts.

La rémunération du mandat social sera ultérieurement fixée.

La société HOLDING CF INVESTISSEMENT, par l'intermédiaire de son représentant, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

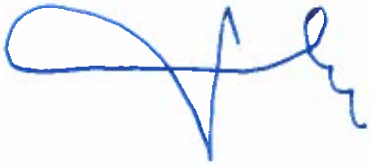
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par l'Associée unique et spécialement par Monsieur Christophe BERA, en tant que représentant de la société HOLDING CF INVESTISSEMENT, pour acceptation des fonctions de Présidente.

REVIGESTION
Représentée par Monsieur Christophe BERA
Qualité : Associée unique



HOLDING CF INVESTISSEMENT
Représentée par Monsieur Christophe BERA
Qualité : Présidente

Bon pour acceptation du mandat de Présidente

